

LE DISTRICT FÉDÉRAL



*Depuis 75 ans,
Ottawa tient à son idée
En 1968 , il PEUT gagner...*

Notre supplément pp. 5, 6, 7, 8

L'INDÉPENDANCE

VOL. 6 - NO 6 DU 15 AU 31 JANVIER 1967

Le journal du RIN 15¢

Depuis 20 ans

80 p. cent des **IMMIGRANTS**
au **QUÉBEC** ont préféré
apprendre la langue
DE LA MINORITÉ!

Devrions-nous faire comme eux?

dans ce numéro

*Ne manquez pas
nos chroniques et
nos bandes illustrées*

*Ce que le chanoine
Groulx pensait
de Claude Ryan*

*Pierre Bourgault
adresse un message
important aux rinistes*

De notre correspondant À QUÉBEC



Masse joue sa dernière carte

Dans quelques semaines le gouvernement du Québec sera en négociations avec ses fonctionnaires. On peut s'attendre à ce que ça barde.

Lorsque les fonctionnaires du gouvernement du Québec signèrent leur première convention collective de travail en mars 1966 ils savaient bien qu'ils avaient obtenu très peu. Mais c'était leur premier contrat de travail, leur première expérience syndicale. Pendant trop d'années ces employés ont été écrasés et méprisés par des gouvernements qui considéraient la fonction publique comme une source de patronage inépuisable.

Grâce à l'appui d'une centrale syndicale ils ont pu se grouper en syndicat et se battre pour leurs droits. Mais ils n'avaient pas l'habitude de considérer le gouvernement comme un patron à qui il faut arracher le pain quotidien. C'est pourquoi le contrat de mars 1966 fut un succès relatif.

En 1968 ils se proposent d'aller chercher des salaires décents (surtout pour les ouvriers) et une meilleure protection contre le patronage qui, à la longue, risque de tuer le syndicalisme dans la fonction publique.

Côté salaires, les fonctionnaires désirent certains rajustements conformes à l'augmentation périodique du coût de la vie. Dans les années passées les gouvernements ne se sont jamais montrés tellement généreux pour leurs employés aussi doivent-ils aujourd'hui faire un certain rattrapage.

En ce qui concerne le patronage la lutte n'est pas encore terminée. Il est évident que la syndicalisation de la fonction publique a presque tué le patronage tel qu'on le connaissait autrefois. Il reste bien quelques politicien-employés qui sont encore en mesure de promettre des emplois pour "services rendus", mais c'est l'exception. Aujourd'hui on ne congédie plus les fonctionnaires comme on le faisait autrefois. Pour contourner la difficulté les politiciens ont inventé le fonctionnarisme parallèle. C'est-à-dire que l'on crée un poste à côté d'un autre qui existe déjà et qui a un titulaire; conséquemment le "vrai" fonctionnaire, exaspéré d'avoir toujours quelqu'un sur les talons, finit par s'en aller chercher du travail ailleurs. A ce petit jeu, très souvent on remplace un travailleur compétent par un incompetent.

C'est le jeune Marcel Masse qui est en charge de la conduite des négociations avec les fonctionnaires. Ceux qui suivent de près le jeune ministre à Québec soulignent que Johnson lui donne sa dernière chance; au ministère de l'Éducation il a fait un travail moins que convenable et s'il rate son coup avec les fonctionnaires, c'est la disgrâce à coup sûr pour lui.

Il n'aura pas la partie facile car le syndicat des fonctionnaires veut aller chercher un bon morceau du gâteau et n'est pas prêt à se laisser assommer à coup de Bill 25.

depuis 20 ans

80 p.cent des IMMIGRANTS au Québec ont préféré APPRENDRE la langue de la MINORITÉ!

Selon les chiffres publiés par la Direction générale de l'immigration du Québec, 80 pour cent des 620,435 immigrants, venus dans la province de 1945 à 1966, ont choisi le groupe anglophone.

Le rapport statistique ajoute que les immigrants qui se sont établis à Montréal, ont choisi l'anglais comme langue de travail dans une proportion de 90

pour cent. Dans la ville de Québec, la proportion est de 50 pour cent.

De 1945 à 1966, les immigrants britanniques ont été au Québec deux fois plus nombreux (94,736) que les immigrants français (49,682), même si le groupe anglophone ne constitue que 10 pour cent de la population québécoise totale.

De plus, les immigrants tels que les Alle-

mands et les Autrichiens (54,486) - les Hollandais (10,472) - et une grande partie des immigrants des États-Unis (35,636) - ont semblé s'intégrer "presque naturellement" au secteur anglophone. Donc, au départ, plus de 50 pour cent des immigrants qui ont élu domicile au Québec en vingt ans, étaient déjà acquis à la langue et à la culture anglaises.

De plus en plus les Canadiens-français envoient leurs ENFANTS à l'école ANGLAISE

Le journal La Presse publiait récemment une enquête fort éloquent. Selon les chiffres publiés par le quotidien de la rue St-Jacques, dans le centre-ville (à Montréal), 90 p. cent des jeunes néo-québécois vont aux écoles anglaises. Plus. Ce qu'il y a de reversant c'est que 10 p. cent des élèves de ces écoles sont des Canadiens-français!

Et pourtant le centre-ville est un secteur majoritairement francophone.

Cette situation est tout à fait normale. Les néo-québécois comprennent rapidement en arrivant chez-nous que pour gagner sa vie au Québec, il faut parler l'anglais. Ils l'apprennent et souvent nous forcent à la parler puisqu'ils ne parlent pas d'autre langue que l'anglais et leur langue maternelle.

Les Canadiens-Français qui envoient leur enfant à l'école anglaise ont compris eux aussi que pour réussir au Québec il ne fallait pas être bilingue mais qu'il était nécessaire de savoir l'anglais d'abord et avant tout.

Le français c'est pour la culture.

Dans
15 ans
nous ne serons
que 17p. cent
de la
population
TOTALE
au Canada

Selon les démographes, dans une quinzaine d'années les Canadiens-français ne seront plus que 17 ou 18 p. cent de la population totale au Canada. C'est-à-dire que nous serons deux fois plus inoritaire que nous ne le sommes aujourd'hui!

Actuellement nous formons près de 30 p. cent de la population canadienne et nos droits sont quotidiennement bafoués, au Québec même! Qu'est-ce que ce sera quand nous ne serons plus qu'une poignée dans un grand pays anglais?

Devenez membre du RIN

Veillez trouver ci-jointe ma cotisation annuelle de \$7.00 ou \$4.00 (étudiant) ou \$12.00 pour un couple.

NOM
Adresse
Ville
Cité
Telephone
Profession ou métier

8401 rue St-Hubert, Montréal

Le chanoine GROULX pensait que CLAUDE RYAN est un SUPERFICIEL

Avant de mourir le chanoine Lionel Groulx avait demandé à l'abbé Joseph Guibo d'écrire sa biographie. Depuis la mort de l'illustre chanoine, l'abbé Guibo s'est mis à la tâche, rassemblant tous les documents indispensables à son travail. Parmi ceux-ci il en a trouvé de fort intéressants concernant le fédéraliste directeur du Devoir, Claude Ryan. L'abbé Guibo a publié ces notes dans le journal "Le Québécois", une publication nationaliste de l'Abithi.

Voici quelques extraits. Ryan marcha à la tête des militants d'Action catholique qui, dans un rapport qu'il présentait à Pie XII, à Rome, vers 1955, lui déclarait, "Le plus grand obstacle à notre Action catholique nous provient des jeunes Canadiens français nationalistes." "J'ai toujours tenu Ryan écrivait Groulx dix ans plus tard, pour un des hommes qui

aura le plus contribué, par son action catholique en forme d'angélisme, au désarmement de toute une génération de Canadiens français. Trop détaché du temporel, parfaitement ignorant des valeurs traditionnelles du Canada français, cette jeunesse s'est crue sans emploi ni avenir dans le Québec qu'elle s'est prise à détester profondément."

L'abbé Guibo continue. Groulx apprend avec anxiété que Ryan succède tout à coup à Filion au DEVOIR.

A ce dernier, il écrit, "Votre départ est infiniment regrettable, d'autant que vous ne laissez pas au journal quel que remplaçant qui vaille. Et moins que tout autre, M. Claude Ryan." Plus tard il revient ainsi sur le sujet dans une lettre à un autre de ses correspondants. Je n'ai rien écrit à Monsieur Ryan que je n'ai jamais vu, que je ne con-

naiss guère. Je ne puis oublier du reste, qu'il n'est venu au DEVOIR que sur le tard, resté jusqu'alors passablement étranger aux problèmes qui nous occupent. Comme vous dites, c'est parfaitement son droit de penser ce qu'il voudra. Je m'attriste seulement que LE DEVOIR dont la clientèle change au pas rapide, ... n'exprime que rarement la pensée de fond du Canadien français authentique. En des circonstances qui s'annoncent tragiques, nous n'avons plus de journaux qui soient véritablement à nous. Et comme les vrais journalistes se font rares!"

Et enfin, l'abbé Guibo termine sur cette pensée de Groulx. C'est de Ryan que Groulx écrivait, "Peut-on empêcher les superficiels de n'aller jamais au fond des choses et de se prononcer péremptoirement sur n'importe quoi?"

Finance & Economie

Les équations de M. Kierans

La Presse publiait récemment une entrevue de M. Eric Kierans intitulée "Les équations anglophones" d'un économiste. Au-delà des questions fort judicieuses de Pierre Olivier, on semble nous présenter l'image tragique des deux moteurs du renouveau québécois, Lévesque et Kierans, séparés sur la question nationale. Deux hommes incarnant pour le Québec deux formes de société: une tournée vers l'histoire et le culturel, l'autre reposant sur l'économique. La réalité nous semble fort différente.

Kierans n'a jamais été un pôle d'attraction de la société québécoise.

Si sa carrière politique (les dix dernières années à pour cadre le Québec, celui-ci ne représente qu'un tremplin pour ses ambitieuses équations personnelles.

Quand la société québécoise amorçait vers 1960, un mouvement de transformation, M. Kierans cherchait à se faire élire député fédéral; aujourd'hui que cette même société cherché à déboucher vers la suite logique de cette évolution, M. Kierans veut retourner au fœtal.

Voilà le pôle d'attraction de la société québécoise!

Kierans, moteur de cette société, ne résiste pas plus à l'analyse: ses actes reflètent plus la recherche d'un investissement politique que le désir d'une organisation sociale. De son passage dans la politique québécoise, il retire titre ministériel et présidence, mais son nom n'accompagne aucune réforme, aucun projet qui puisse marquer la société qui lui confère ces honneurs.

Kierans n'est pas intéressé à associer son nom à une politique progressive et à des résultats concrets sur lesquels il sera jugé. Le qualificatif progressiste et les titres acquis, lui suffisent.

Les équations de M. Kierans se veulent économiques. Il y a chez ce financier l'utilisation constante de son titre d'ancien professeur de finances pour donner à ses équations une image économique.

Bardé de son titre d'économiste-financier il se livre à la plus infâme démagogie. En 1963 il parlait en

guerre contre le crédit social (depuis on est devenu copain avec le "grand canadien") pour préparer son entrée au cabinet Lesage.

"Le crédit gratuit, le crédit social comme l'on dit, enlèvera à la propriété la vôtre comme la mienne tout son sens et toute sa valeur. Seul celui qui pense comme Proudhon que la propriété peut proposer le crédit gratuit en tant que système politique". C'était la manière "économique" de dénoncer le crédit social!

En 1967, Kierans s'oppose aux indépendantistes pour préparer son entrée fédérale. Il n'hésite pas à transformer le débat qui débute au sein du parti libéral en une bataille personnelle et les allégations mensongères des pertes fiscales du Québec sont indignes d'un ancien ministre du Revenu.

Les équations (encore faudrait-il qu'il y ait des chiffres) font parties d'un ensemble où le Québec n'est qu'une variable du système à résoudre.

Ces équations politiques représentent les ambitions personnelles de Kierans et ne peuvent être considérées comme une équation économique du Québec.

La simple logique des Affaires

Dans la page éditoriale du journal "Les Affaires" (27 novembre '67) Fernand Bourret analyse la dévaluation de la monnaie britannique et conclut que les produits canadiens devront faire face à une plus vive concurrence.

Que commande la simple logique, selon M. Bourret?

Réduire les dépenses improductives de la défense? Augmenter les crédits de recherche, l'éducation de la main d'œuvre, la formation des chefs d'entreprise? Modifier la structure des profits améliorer les industries spécialiser la production, établir une politique sélective du crédit industriel?

Que non, "il suffit de prendre soin (remarque l'euphémisme) des mesures sociales trop dispendieuses et des hausses de salaires". C'est en effet beaucoup plus simple!

Yves Michaud est DEÇU par le parti LIBÉRAL

Depuis quelques mois et surtout depuis les dernières élections le parti libéral du Québec est mal en point. Des querelles internes ont gravement secoué ce parti et des démissions fracassantes comme celles de François Aquin et de René Lévesque ont considérablement réduit son prestige dans l'opinion publique.

La situation du parti libéral est à ce point grave que des observateurs neutres n'hésitent pas à affirmer qu'il ne récolterait pas plus de 20 p. cent des votes s'il y avait une élection dans un avenir prochain. Les options fédéralistes du parti libéral l'ont grandement discrédité aux yeux de la population.

Et semble-t-il, le parti libéral n'est pas au bout de ses peines. Paul Gérin-Lajoie, la dernière vedette du parti, deviendra prochainement doyen de la faculté de Droit de l'Université de Montréal. Yves Michaud, qui s'est déjà prononcé ouvertement pour l'indépendance du Québec, a fait récemment une déclaration fracassante dans laquelle il affirme: "Jean Lesage n'est pas mon chef" et "Je me suis associé au parti libéral parce que je le croyais progressiste, évolué. Mais depuis quelques temps, je suis déçu par le parti libéral qui a beaucoup changé!"

Quand Gérin-Lajoie et Michaud auront quitté le parti

libéral il restera toujours Wagner pour consoler Lesage.

baribeau

Le RIN a déjà dénoncé les conditions de travail inhumaines et les salaires inacceptables qui prévalent chez Baribeau: ses membres ont manifesté leur appui aux grévistes et continueront à le faire jusqu'au règlement du conflit. Nous lançons un appel spécialement aux membres du RIN de la région de Québec afin qu'ils contribuent aux fonds d'aide aux travailleurs. Les dons reçus, en argent ou en nature (vêtements, nourriture) seront versés au Syndicat des Employés de Baribeau (CSN). Veuillez adresser vos dons ou faites vos chèques à l'ordre du COMITE-RIN D'AIDE AUX TRAVAILLEURS (BARIBEAU). Comité d'aide aux travailleurs a/s de Mme Hélène PAQUIN 3381, rue Montpetit, app. 2 Québec 10e

LOUIS-ROLAND PESANT, I.S.C., I.L.D. ASSURANCE

Feu, vie, vol, responsabilité

4140, boul. Lévesque
St-Vincent-de-Paul

Tél.: 661-7668

Au-delà de l'astrologie

par Pierre Bourgault président national du RIN

Depuis plus de sept ans que le RIN existe, nous avons l'habitude, au début de chaque année de nous dire que l'année qui vient sera d'une importance extrême pour le mouvement de l'indépendance du Québec.

En ce début de 1968, nous n'échappons pas à cette courte tradition. Les astrologues eux-mêmes n'hésitent pas à souligner les événements qui pourraient marquer notre progression.

Je voudrais pourtant qu'on se garde de faire des prédictions. Il y aura sans doute, en 1968, un événement majeur qui marquera notre marche vers l'indépendance, comme ce fut le cas pour toutes les années précédentes.

Il peut être aussi inattendu que le "Vive le Québec libre" du général de Gaulle comme il peut être prévisible dans l'esprit d'un certain nombre de gens.

Mais l'essentiel doit toujours rester le degré de préparation que

nous pouvons atteindre pour faire face aux événements: il est toujours la conséquence de la somme de travail que nous avons fournie.

Quoiqu'il se passe en 1968, quelques espoirs que nous puissions entretenir, nous ne profiterons des événements que si nous avons su nous y préparer.

Nous sommes des provocateurs de l'histoire; nous la remettons en questions; nous lui refusons le droit de nous écraser sous son poids; nous lui livrons bataille.

Il faut nous attendre à ce qu'elle réagisse de tout le poids de ses millénaires, de ses traditions, de ses habitudes.

Il nous faut être forts.

Quoiqu'il advienne, **le RIN doit être fort.**

Dans l'hypothèse d'une fusion ou d'un front commun de tous les indépendantistes le RIN doit pouvoir sauvegarder l'essentiel des principes pour lesquels nous avons

combattu depuis la fondation du parti. Il nous faut donc garder notre force intacte à la table de négociations.

Dans l'hypothèse où le RIN devrait continuer seul son chemin il me semble évident que nous avons tout intérêt à nous renforcer.

On comprendra donc que je fais un appel à tous les membres pour augmenter la somme de travail que chacun fournit à l'intérieur du parti, pour accentuer la discipline, pour éviter les aventures personnelles qui ne pourraient mener qu'à l'effritement de notre force.

Il faut nous battre, encore nous battre. Faisons-le avec enthousiasme, avec tout le dynamisme dont nous sommes capables.

Au-delà de l'astrologie, il y a les hommes. Je suis sûr que nous pouvons influencer les astres au moins autant qu'ils nous influencent.

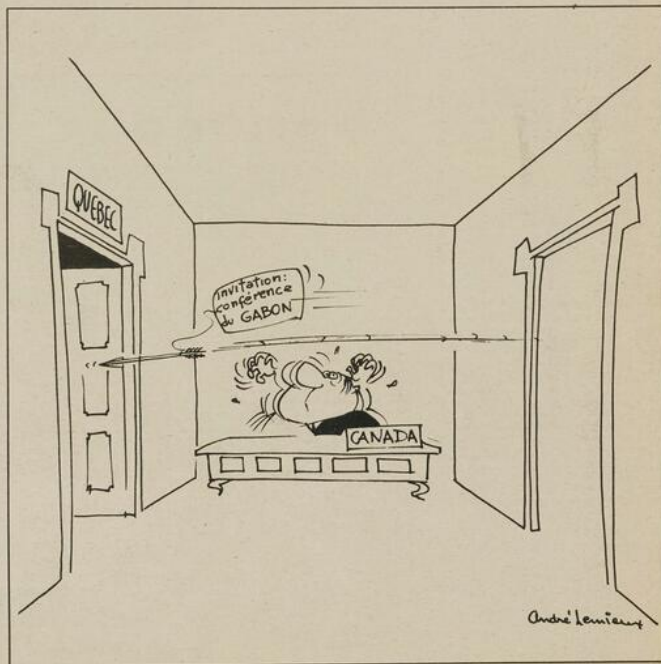
PIERRE BOURGAULT

ERRATA

**Notre dernière livraison
aurait dû être numérotée
vol. 6 no. 5 et non no.15
Nous nous excusons pour
cette lamentable erreur
typographique**

L'INDÉPENDANCE

est publié par le Rassemblement pour l'Indépendance nationale (RIN) • Adresse: 8401, rue St-Hubert, Montréal • Tél: 382-2471
• Directeur: Jacques Elliott • Rédacteurs: Pierre Charette, Pierre Allard, Jean-Guy Mercier • Administrateur: Pierre Renaud • Tirage: Yolande Léger • Abonnements: Monique Renaud • Cacicaturistes: André Lemieux et Pierre Dupras • Montage: Publitéx • Impression: Richelieu Roto-Litho. ☐ 92



L'INDÉPENDANCE

supplément

Ottawa
veut créer
un 2ième
Labrador

Ottawa
nous vole
le Labrador
Québec
ne fait rien

1927

1968

Ottawa
élimine l'Outaouais
de la carte
Québec ne fait rien

OFFENSIVE FÉDÉRALE SUR L Ottawa veut créer u

Petite histoire d'une agression

Le Gouvernement fédéral tente depuis 40 ans de diminuer le territoire national de l'Etat du Québec. Il réussissait une première fois en 1927 avec le Labrador. Tout semble indiquer qu'il connaîtra un deuxième succès en 1968 avec la création d'un nouveau Labrador dans le sud-ouest du Québec: le district fédéral.

L'on pourrait s'imaginer qu'il ne s'agit pas d'un plan

concerté de la part du Fédéral. Mais en examinant de plus près les faits, en faisant l'Histoire de l'éventuel district fédéral, il est impossible de conclure à autre chose qu'à une intention bien définie du gouvernement fédéral de diminuer le territoire du Québec et d'assimiler graduellement ses citoyens francophones.

Depuis le Labrador le Fédéral tente partout les moyens

de créer un district fédéral. A chaque offensive, le Fédéral a dû faire face aux protestations et au refus des Québécois. Mais les fédéralistes n'acceptent pas les principes les plus fondamentaux de la démocratie. Leur agression sur le territoire du Québec ne peut s'arrêter pour de telles babioles. A chaque refus qu'il essayait des Québécois, le Fédéral changeait de tactique mais continuait de s'appropriier soit en achetant, soit en expropriant le territoire du Qué-

bec. Le Fédéral est devenu propriétaire du Territoire et sans s'en rendre compte évidemment, il crée autour de la ville de Hull une ceinture de parc qui arrête ainsi toute expansion industrielle. Chose certaine le Fédéral ne le faisait pas intentionnellement. Pour montrer leur bonne foi, les fédéralistes créent un réseau routier pour le sud-ouest du Québec, déplaçant ainsi l'axe économique qu'était Hull pour la région de l'Outaouais, vers la ville d'Ottawa...en Ontario.

Et aujourd'hui le messie fédéraliste vient sauver Hull de la pauvreté, du sous-développement en offrant à cette population la solution idéale: le district fédéral. Evidemment, on oublie de nous dire à Ottawa, que cette situation de pauvreté et de sous-développement est dû à la main-mise du gouvernement fédéral sur le territoire québécois.

Mais que faisait le gouvernement du Québec pendant ce temps? Croyez-le ou non, il dormait.

**MALGRÉ
SON REFUS
OTTAWA
VEUT
ASSIMILER
la population de
L'OUTAOUAIS**

Depuis 75 ans Ottawa tient à son idée

...En 1968, il va gagner!

1893 - Laurier lance l'idée d'un district fédéral comme à Washington: donc sortir Hull de la province de Québec

1896 - Comité d'étude fédéral sur la question

1897 - Fondation de la Commission d'embellissement d'Ottawa.

1903 - Rapport de l'architecte Todd: création d'un parc forestier et d'une route d'agrément en territoire québécois.

1912 - La ville de Hull proteste contre le projet de district fédéral.

1913 - Création de la Commission Holt, chargée de tracer un plan fédéral pour Ottawa et Hull.

1915 - Le rapport Holt recommande un district fédéral à caractère politique en se fiant de l'opinion de la ville de Hull et un parc fédéral dans la Gatineau.

1922 - Le rapport de l'architecte Cauchon se prononce contre le district fédéral politique. Ce rapport n'est pas appliqué puisque Ottawa tient

à sortir Hull de la Province de Québec.

1927 - L'année noire pour le Québec qui perd le Labrador. Cette même année on vote à Ottawa la loi sur la Commission de la capitale nationale, avec droit d'expropriation.

1929 - Aimé Guertin, député de Hull, proteste avec force contre le sous-développement de l'ouest du Québec.

1937 - Jacques Gréber est chargé de tracer le plan de la Capitale nationale avec édifices fédéraux sur la rive ontarienne seulement.

1944 - MacKenzie King: "J'espère voir ici un district fédéral dont l'administration sera confiée à une Commission comme à Washington.

1946 - Décret fédéral délimitant le territoire de la Capitale nationale: 536 milles carrés au Québec, 364 en Ontario.

1948 - Aimé Guertin proteste contre le district fédéral souligne ses graves désavantages économiques pour Hull et la complicité de Québec.

1950 - Publication du rapport Gréber: "la création d'un district fédéral est superflue pour réaliser le plan" dit-il. Mais Ottawa veut sortir Hull du Québec.

1954 - La Chambre de Commerce de Hull, proteste énergiquement contre le district fédéral auprès de la Commission Tremblay.

1956 - Le maire de Hull proteste contre le district fédéral auprès de la Commission du parlement fédéral.

1958 - La loi fédérale sur la Capitale nationale double le territoire du côté québécois à 800 milles carrés.

1961 - W. Eggleton, historien de la CCN déclare: "elle (la création d'un district fédéral) n'est pas réalisable dans un avenir immédiat à cause de certaines objections de nature politique et démocratique

1966 - La Cour Suprême reconnaît de pleins pouvoirs d'expropriation à la CCN: décision Munro.

LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS un 2^{ième} Labrador

Malgré ses promesses, JOHNSON NOUS VEND!

Jamais dans toute l'histoire d'un éventuel district fédéral il ne s'est dit autant de paroles, écrit autant d'articles et de mémoires, et crée autant de commissions d'étude qu'en cette année du "Canadian Centennial". Le Fédéral voulait nous faire un cadeau. Mais, comme on dit: "C'est pas un cadeau..."

Le RIN-Ouest du Québec fut le premier à s'opposer, en 1967, à la création du district fédéral par la publication d'un mémoire "Un nouveau Labrador", par la distribution de 3 tracts, par un numéro spécial de l'Indépendance, par une campagne de presse et finalement par des pressions sur les corps intermédiaires et la présentation de mémoires aux différents corps publics.

Quelques jours plus tard le CERQ (Conseil Economique Régional de l'Ouest du Québec) rendait public un mémoire contre le district fédéral, mémoire qui fut présenté au premier ministre Johnson le 9 février 1967.

Dès la fin février la population du sud-ouest du Québec s'opposait vigoureusement au projet du district fédéral.

Du côté ontarien, D.C. s'opposait à la création du dit district fédéral en concluant que les avantages d'un tel district ne compensaient pas les désavantages.

Nos dignes représentants à Québec réagirent. M. Lesage vint à Hull expliquer qu'il s'était toujours opposé à la création d'un district fédéral. Il est difficile de voir comment M. Lesage s'était toujours opposé puisqu'il en parlait pour la première fois dans l'ouest du Québec. M. Johnson ne rata pas l'occasion pour faire quelques belles promesses. Il vint rassurer les québécois du sud-ouest en déplorant le sous-développement de la région et en promettant de faire un effort spécial pour l'ouest du Québec. Il parla même d'un statut particulier pour cette région.

En bon roi nègre, M. Johnson n'osa pas agir plus loin que ses paroles. Il confia un vague mandat à la Commission Dorion, se lavant ainsi les mains de cette sale histoire. La Commission Dorion doit remettre son rap-

port au mois de janvier 1968. Mais M. Johnson comme toujours s'embrouilla, se rétracta, recula s'embourba et déclara finalement à Radio-Canada au mois de décembre 1967: que sa province était "prête à coopérer à plein (sic) vers la création d'un district fédéral bilingue qui comprendrait Hull et la région". C'était donc ça le statut particulier qu'il avait promis aux québécois du sud-ouest du Québec.

aux assises générales des Etats Généraux, le comité sur l'Intégrité territoriale et l'Assemblée générale adoptent les résolutions du RIN Ouest du Québec dans sa publication "Un nouveau Labrador".

Mais l'année est couronnée par la publication du Volume 1 de la Commission BB qui recommande un "vague" district fédéral bilingue, bicultural, binational... Un volume dédié uniquement à ce

sujet, paraîtra bientôt. Il faut se méfier de la formule assimilatrice proposée par la BB.

Pendant que tous les corps publics de l'Ouest du Québec s'opposaient à la création du district fédéral, Ottawa expropriait une partie du territoire québécois pour une valeur de \$17,000,000.00 On instituait un comité tripartite de fonctionnaires d'Ottawa, de l'Ontario et du Québec pour voir à la création

du district fédéral provincial. Tel qu'annoncé par M. Munro secrétaire parlementaire de Jean Marchand, le Fédéral présentera son projet lors de cette conférence. Avec la complicité habituelle de Johnson, on peut s'attendre au pire.

A nous, Québécois, de réagir et de sauver nos intérêts notre culture, notre langue, notre identité. C'est à nous de sauvegarder notre territoire.

Il faut agir!

Le RIN propose

Jusqu'ici Québec a toujours dormi pendant qu'Ottawa attaquit. Maintenant il faut agir sans retard.

- Ne répétons pas l'erreur commise pour le Labrador.
- Ne laissons pas les Hullois se faire englober dans le district fédéral.

Une fois que le piège se sera refermé sur eux, finies les promesses!

Les Hullois seront victimes:

- de la discrimination comme les Franco-ontariens,
- du sous-développement... comme depuis toujours.

1. QUEBEC DOIT S'OPPOSER IMMEDIATEMENT A TOUT DISTRICT FEDERAL

Les acquisitions de terrains de la CCN sèment l'inquiétude et empêchent tout projet de développement industriel à Hull. L'argent à Ottawa...les arbres au Québec. Hull ne peut pas se payer ce luxe! L'action de la CCN sur le sol québécois a un seul but: les loisirs des Ontariens d'Ottawa. Elle ne fait rien pour:

- développer le commerce
- favoriser l'industrie
- attirer le tourisme.

2. QUEBEC DOIT ARRETER TOUTE APPROPRIATION DE SON TERRITOIRE PAR LA CCN

On s'est servi de nos taxes et de notre argent:

- pour tenir Hull dans le sous-développement
- pour développer Ottawa au maximum.

Il faut une compensation. Ce qui a été acquis avec notre argent doit nous revenir. Ce n'est que justice.

3. QUEBEC DOIT AVOIR LA PROPRIETE DE TOUS

LES BIENS QUE LA CCN POSSEDE ACTUELLEMENT DANS LA REGION DU SUD-OUEST QUEBÉCOIS

Hull a toujours protesté, depuis 1912, contre le district fédéral.

Rappelons la courageuse lutte d'Aimé Guertin, de Hull.

Si les Hullois tendent à se résigner, c'est parce que Québec les oublie! Québec doit agir désormais et d'abord connaître les besoins de la région et les désirs des Hullois.

4. QUEBEC DOIT CREER UN BUREAU D'AMENAGEMENT DU SUD-OUEST QUEBÉCOIS (le BASOQ)

La CCN est un organisme anti-démocratique: aucun membre élu!

Le développement économique doit se faire démocratiquement, en consultant la population de la région. Il faut mettre sur pied, comme le prévoit le programme du RIN, un gouvernement régional. Or, il existe déjà un noyau très représentatif: le CERQ, le Conseil économique régional de l'ouest du Québec.

5. QUEBEC DOIT CONFIER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA REGION AU CERQ ET LUI DONNER LES MOYENS NECESSAIRES

La région est soumise à l'action assimilatrice d'Ottawa.

6. QUEBEC DOIT AVOIR UNE POLITIQUE CULTURELLE ACTIVE DANS LA REGION ET FONDER L'UNIVERSITE DE HULL.

Les DÉSAVANTAGES d'un DISTRICT FÉDÉRAL!

Culturels

- 1- L'Etat québécois perdrait environ **150,000** citoyens en 1968 et **240,000** en 1986.
- 2- Le reste du sud-ouest du Québec deviendrait à **prédominance anglophone**.
- 3- A l'intérieur d'un district fédéral, les francophones passeraient d'une majorité de **85%** à une minorité de **38%**.
- 4- Notre **système d'éducation**, seul bouclier contre l'assimilation, disparaîtrait dans un district fédéral.
- 5- Les francophones intégrés dans un district fédéral mourront de "bilinguisme" et de "biculturalité".
- 6- En un mot, nous subirons le même sort que les minorités francophones à l'extérieur du Québec. Selon le recensement de 1961 le taux d'anglicisation était de **14.3%** à Ottawa alors qu'il était de **0%** à Hull.

la politique FÉDÉRALE

CONDAMNÉ Hull au SOUS-DÉVELOPPEMENT

par la distribution des dépenses.

1954-1964	OTTAWA	HULL
ministère des Travaux publics	98.49%	1.51%
ministère des Finances	91.73%	8.27%
CCN	91.49%	8.51%

Politiques

- 1- La création d'un "nouveau Labrador" sur le territoire de l'Etat du Québec.
- 2- La perte de juridiction de l'Etat du Québec sur **800 milles carrés** de son territoire et sur **150,000** Québécois.
- 3- La perte de nos gouvernements municipaux et scolaires.
- 4- La perte de **chef-lieu**, du centre d'attraction, du sud-ouest québécois qu'est la ville de Hull. Ceci signifierait la désorganisation d'une région de **13,000 milles carrés** et de **200,000** habitants.

**SI VOUS DÉSIREZ PLUS DE
RENSEIGNEMENTS À CE SUJET
ADRESSEZ-VOUS AU**

**RIN-OUEST DU QUÉBEC
331 bl. ST-JOSEPH, HULL**

Économiques

- 1- L'Etat du Québec perdrait **800 milles carrés** de territoire (le gouvernement fédéral a déjà acheté plus de **110 milles carrés**), les richesses naturelles sur ce territoire, les revenus financiers que cette région donnent à l'Etat québécois.
- 2- Les **Institutions économiques** québécoises disparaîtront: caisses populaires, conseils économiques, chambres de commerce, etc.
- 3- La région subirait une désorganisation socio-économique totale.
PERTES DE TAXES sur les propriétés fédérales: le gouvernement fédéral accorde des miettes compensatoires...
augmentation démesurée de l'évaluation et des taxes sur les propriétés privées au détriment des petits propriétaires
- le gouvernement fédéral ne paie pas de taxes sur les parcs
- **expropriations** et démolitions irréfléchies faites par le gouvernement fédéral
- **étouffement de l'industrie** sur le territoire québécois à l'avantage de l'Ontario: parc industriel à Hull de **200 acres** alors qu'il est de **6,000 acres** et plus à Ottawa
- impossibilité de développement industriel sur ce territoire québécois parce que le gouvernement fédéral s'accapare du territoire
- 4- le gouvernement fédéral a déplacé **l'axe économique** de la région de Hull vers Ottawa
- **le réseau routier** du sud-ouest du Québec est conçu (par le fédéral) en fonction des centres commerciaux et industriels d'Ottawa
- la région du sud-ouest québécois ne possède ni gare ferroviaire, ni aéroport, ni routes d'accès, qui sont construites à Ottawa
- depuis 1899, on a dépensé plus de **130 millions** pour l'aménagement du territoire de la capitale nationale en Ontario alors qu'il n'a dépensé que **20 millions** au Québec.
- le gouvernement fédéral a construit **80 édifices** fédéraux à Ottawa et **un** seul à Hull.
- de 1954 à 1964 le gouvernement fédéral a investi de façon directe ou indirecte **211 millions** à Ottawa alors qu'il n'a osé dépenser que **9 millions** à Hull
- en 1966 les dépenses budgétaires du ministère fédéral des Travaux Publics se répartissaient en accordant **\$41,000,000** à Ottawa et **\$180,000** à Hull.
- 5- Le parc de la Gatineau un des plus beaux du Québec, situé à la porte de Hull et contrôlé par le Fédéral, nous échappe et empêche le développement d'une industrie touristique qui améliorerait la situation économique de la région.

DISTRICT FÉDÉRAL:

SOUS-DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

les ponts (seules réalisations de la CCN)

drainent la clientèle

vers les magasins d'Ottawa.

OTTAWA COMBLE SES PETITS AMIS ANGLAIS!

Depuis la visite du général de Gaulle au Québec les fédéralistes parlent de la francophonie comme ils n'en ont jamais parlé. Ils veulent faire croire aux Canadiens-français qu'ils ont le souci de nous aider à développer notre personnalité et que le général de Gaulle n'a pas de leçon à leur donner.

Et pourtant les chiffres indiquent que le Canada a toujours honteusement favorisé les pays anglophones au détriment des pays francophones.

De 1953 à 1966 les crédits canadiens à l'aide extérieure en assistance-équipement se

sont élevés à près d'un demi-milliard de dollars. La presque totalité de cette somme est pourtant allée à des pays anglophones.

En effet, dans le cadre du Plan Colombo (pays en général anglophones), le Canada a versé depuis 1953 la coquette somme de \$419.129.000,00. De cette somme, l'Afrique anglophone a reçu \$11.658.000,00, les Antilles (anglaises) \$14.658.000,00, tandis que l'Afrique francophone ne recevait que \$1.080.000,00, soit moins de 1% du budget.

Sans commentaire.

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC.

décoration intérieure
agent manufacturier

A 30% d'escompte:

ameublement complet style français, italien, espagnol, contemporain, scandinave et colonial.

A prix réduit

serie complète des plus beaux tissus de décoration - tapis - draperies.

8 salles de montre à votre disposition

Décorateurs professionnels à votre service

Sur rendez-vous seulement

MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE 322-6820

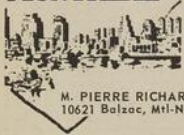
Dr Lorenzo P. Favreau

OPTOMETRISTE

- 257 est, rue Ste-Catherine
- 6945, Christophe-Colomb, chambre 204
- 7227, boulevard Pie IX
- Clinique médicale Anjou, 8250 Chatillon

JOUR: 288-6703 — SOIR: 727-4957

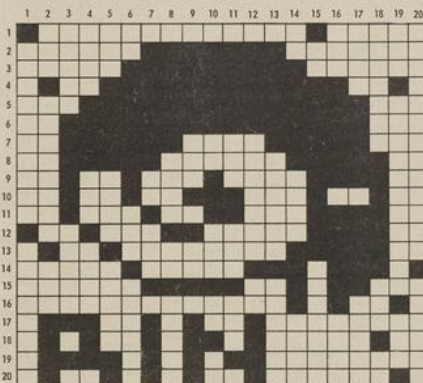
NETTOYEUR DE TAPIS MONTREAL



M. PIERRE RICHARD,
10621 Balzac, MtL-Nord.

- NETTOYAGE
 - TEINTURE
 - A L'ÉPREUVE DES MITES
- Marchandise assurée
Ouvrage garanti
SERVICE 4 JOURS
321-1240

LES MOTS CROISÉS de L'INDÉPENDANCE



HORIZONTAL

1. On y célèbre cette année le centenaire d'une boniserie tristement célèbre - Son faux et discordant, tel que condamné par Jean Lesage.
2. Deuxième président national du RIN - Prov. du Canada ayant un niveau de vie 26% supérieur à celui du Québec.
3. Donnes de l'air - Grecs descendant d'Alchalos (Sing.).
4. Conjugaison - Note.
5. Manière de faire - Route (Abrév.).
6. Dans la rose des vents - Juge d'Israël.
7. Parti québécois des pâtisseries professionnels (Init.) - Folie.
8. East-Angus, a 7 ans, un Québécois (devenu célèbre) et brandissait un Union Jack - Panimoute de l'Asie Occidentale, ou n'ont sûrement pas les capitaux juifs soi-disant retirés du Québec - Robert Remillard, candidat dans Deux-Montagnes.
9. Pronom familial - Avec le suffixe DURE; autre nom pour nos nouvelles d'Ottawa - Gaz bruyant fédéraste - Nom donné à la dixième symphonie de Beethoven - Interj. enfantine.
10. Nouvellement élue vice-présidente dans Ahuntsic: Thérèse Destrosiers - Dans la rose des vents - André Dagnaux, candidat dans Mercier - Terme de bridge - Jeunesse Riniste - Albert Turcotte, candidat dans Frontenac.
11. Voyelle double - Dynamite - Arme blanche (Phon.) - Mammifère à longues oreilles souvent confondu avec Jean-Paul Lefebvre - Voyelle double.
12. Rodrigue Guité, candidat dans St-Laurent - Titre de noblesse le plus élevé en France - Le framboisier en est une espèce cultivée - Prés. dans Duplessis: Laurien Ouellet.
13. En forme d'oeuf (Phon.) - Enlève à un cheval les muscles abaisseurs de la queue pour qu'elle reste à l'horizontale - Prénom de la première enfant blanche née au Québec (Phon.).
14. Premier député québécois indépendantiste - Voie de communication.
15. Ravage - Ile de l'océan Atlantique - Premier parti indépendantiste québécois.
16. Certains en sont encore à parler de rapatrier cette canadienne anglaise disparue à Londres vers 1867, aujourd'hui méconnaissable et introuvable (Plur.) - Député libéral du Québec, réputé chasseur de sorcières: Bona Arsenault.
17. Dans T.S.F. - Il chante la beauté du Québec folklorique: Raoul Roy - Petite partie, ou ce que le Québec a toujours reçu du gâteau fédéral "canadien".
18. Peintre français (1799-1863) auteur de "La Liberté guidant le Peuple" (Init.) - Prenant enfin le contrôle de ses richesses en fer, un Québec indépendant en produira sûrement - Ille Bizard.
19. Un des 6 Patriotes pendus par les anglais le 18 janvier 1839.
20. René Lévesque, il a enfin po-

inté sa mire sur l'indépendance - Conseil Régional - Genre de palmier (Plur.).

VERTICAL

1. Célèbre "pinotte" fédéraste - Un des rares canadiens d'origine québécoise sujets à des crises de pique et de morose qu'Ottawa ait accepté d'acheter.
2. Pseudonyme d'un révolutionnaire sud-américain assassiné pour la Liberté par les Barrets Vents - Grogné, se plaindre, tel que le fait chaque jour une pointe réactionnaire notoire - Statu... statut des statuts Trudeau, Marchand & Cie.
3. Qualifie un chat sauvage ou redevenu sauvage - Bernard Morier y obtint 3.507 voix aux élections de 1965.
4. Orateur et sénateur romain (Ier s. ap. J.C.) - Armée - Ceux pro dits en Ontario sont imbuvables, mais "Bébeth" y trempe ses lèvres royales pour arroser le "Centennal" d'une de ses dernières colonnes.
5. Petits ruisseaux - Cercle - La conscience de directeur du "Devoir", le "Bedeau" du Québec, ne l'est sûrement pas.
6. Ancien président de la S.S.B et historien décédé dernièrement (Init.) - Occit - Ville de Belgique ar. - S.Tongres.
7. Un des hippocampélephantocamélos - Sigle conf-federal connu d'une com-pagnie qui contraint ses employés à l'unilinquisme anglais.
8. Poète chez les anciens Grecs - Elle seule pourra faire vraiment la force des indépendantistes.
9. Habileté - Sym. chim. du lutécium.
10. Possessif - Rongeur à la Jean Chrétien - Conjugaison - Conseil Central.
11. Longue ceinture de soie du costume japonais - Palmipède. Fam. Auguste Choquette - Fleuve de France.
12. Célèbre anglophone francophone qui, pour sauver sa bourse, prit la porte (le sagel) et le parti d'en rire et qui dernièrement, avec son "Ere" libéral, poussa l'indécence jusqu'à excommunier lui-même l'ébèque - Dans réunion.
13. Exprime sa pensée - Torero chargé de tuer le taureau dans les courses publiques.
14. Pierrefonds: les Anglais disent à nos enfants! - Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner le moulin - Genre d'acrimées renfermant l'érable.
15. Sym. chim. du sodium - Ile de l'océan Indien (Env. 700,000 hab.) dont le peuple, à majorité de langue française a opté dernièrement pour l'indépendance, malgré la douceur du colonialisme anglo-saxon!!!
16. Centrale syndicale bourgeoise et fédéraliste "coast to coast" - Dans cette salle de Montréal, le RIN se rassemble plusieurs fois dont la dernière pour manifester son appui aux grévistes de Lachute.
17. La plus peuplée des îles Hawaï - Homme politique soviétique né en 1899 et exécuté par Staline en 1954.
18. Qui appartient à l'urètre - Pieu au bout aiguisé - Un des membres fondateurs du RIN, aussi Bobino à Radio-Canada (Init.).
19. Cri de douleur - Aller et venir sans but, comme sait le faire si bien Daniel Johnson - Textile.
20. Union d'états souverains qui constitue une forme transitoire dont l'aboutissant consiste ordinairement en sa dissolution - 9e plus grand pays au monde.

MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

PROPRIÉTAIRES: M. L. Ph. LESAGE • GERANTE: Mlle LISE LESAGE

NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,

DE 9 HEURES À 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR

MARCELLE fleuriste



521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUM

TÉLÉPHONE: 768-9413

Un syndicaliste l'affirme

Les syndicats canadiens reçoivent des ordres de l'étranger !

Nos syndicats reçoivent-ils des ordres de l'étranger? Voilà la question que les enquêteurs de Gallup posaient à l'ensemble des Canadiens, il y a quelques semaines. Les chiffres révélés sont troublants: En 1947, 41 p. cent des Canadiens croyaient que nos syndicats recevaient des ordres de l'étranger tandis que 26 p. cent de la population ne le croyait pas. En 1967, soit vingt ans plus tard, la situation n'est guère plus rassurante puisque 50 p. cent des Canadiens croient que nos syndicats reçoivent des ordres de l'étranger tandis que 25 p. cent pensent le contraire.

Evidemment, dans l'esprit des gens questionnés, "l'étranger" c'est les Etats-Unis.

Pour commenter les résultats de cette enquête nous avons rejoint M. Michel Bourdon, président du Syndicat général du cinéma et de la télévision SGCT qui est affilié à la CSN.

"C'est évident que l'ensemble des syndicats au Canada reçoivent des ordres de l'étranger puisque 75 p. cent des syndicats affiliés au CTC (Congrès du travail du Canada) sont américains! La CSN est la seule organisation syndicale au Canada qui ne soit pas dépendante de l'étranger. Le Québec est différent du reste de l'Amérique du Nord et la CSN en est la preuve vivante. C'est une centrale syndicale complètement indépendante qui ne prend pas ses ordres de Washington, mais de ses membres, les québécois.

"Si l'indépendance économique totale est difficile à réaliser, il y a un secteur où l'on devrait être en mesure de se gouverner soi-même et c'est celui du syndicalisme. Il n'y a pas un pays qui tolère ce qu'on endure actuellement au Québec sur le plan syndical. Je ne sais pas, ajoute M. Bourdon, ce que ferait de Gaulte si les syndicats de journalistes français étaient américains. D'ailleurs il faut se demander si le président Johnson accepterait que les syndicats de journalistes américains soient contrôlés par des Français? Pourtant à Radio-Canada à Montréal le syndicat de journalistes est américain (ANG); même si 50 des 80 membres de ce syndicat ont déjà signé leur carte de membre de la CSN, ils doivent rester, de force, dans un syndicat américain parce qu'Ottawa en a décidé ainsi.

Et pour expliquer ce qu'il vient d'affirmer, M. Michel Bourdon termine en donnant l'exemple suivant: "Radio-Canada a fait récemment une offre à ses journalistes quant à l'évaluation des tâches. Le syndicat (affilié au CTC) fait un référendum, coast to coast, pour connaître l'opinion de ses adhérents. Au cours du référendum la section de Toronto fait valoir qu'il est illégal puisque la constitution du syndicat stipule que l'offre de Radio-Canada aurait dû d'abord être soumise à Washington. Conséquentement le référendum fut annulé. Il fallut tout reprendre quand Washington eut donné son approbation."

Région de Montréal

Comité de Diffusion

Le comité de Diffusion tiendra des séances d'information sur le comité pour les membres qui désiraient militer d'une façon plus active.

Ces séances auront lieu tous les jeudis de 20 heures à 22 heures au secrétariat Régional 226 Est Ste Catherine - Tél 866-2277

Le comité de Diffusion encourage tous les militants qui oeuvreraient des projets particuliers à venir les partager avec le comité.

Le RIN en marche



Le prochain congrès

Le prochain congrès national se tiendra les 12, 13 et 14 octobre prochains. Le conseil central du parti n'a pas encore décidé où se tiendra le congrès.

Il faut faire quelque chose

Comme nos lecteurs pourront le constater à la lecture de notre supplément sur le district fédéral, ce problème revient encore une fois à la surface. L'année dernière dans une édition spéciale de l'Indépendance nous avons crié URGENCE aux autorités gouvernementales du Québec. Evidemment rien n'a été fait. Pourtant il faut empêcher que l'ouest du Québec ne devienne un nouveau Labrador.

Au moment de gagner dans l'affaire de Pierrefonds, le président du RIN se préparait à mobiliser le parti pour régler cette affaire odieuse une fois pour toute. Il est à se demander s'il ne faudrait pas faire de l'affaire du district fédéral un problème national, puisque nos gouvernements refusent

de prendre leurs responsabilités. Le RIN ne doit pas hésiter à prendre les siennes. Car au rythme où vont les événements, il ne nous restera plus grand chose du territoire du Québec au moment de l'indépendance.

La régionalisation

Pour faire suite à une résolution adoptée au dernier congrès national du RIN, le Conseil Central du parti a commencé à procéder à la nouvelle régionalisation. Déjà les régions de l'Estrie, de l'Abitibi et de Lanaudière ont été mises sur pied, des congrès régionaux ayant eu lieu.

L'Estrie est formée des comités d'Arthabaska, Compton, Drummond, Shefford, Sherbrooke et Stanstead. L'Abitibi regroupe ceux de Abitibi-Est, Abitibi-Ouest et Rouyn-Noranda. Quant à la région de Lanaudière, elle est formée des comités de l'Assomption, Berthier et Joliette.

Bientôt il y aura des congrès régionaux dans les Laurentides et dans le Richelieu.

Outre les régions qui viennent récemment de se for-

mer, notons que celles de Montréal, Québec, Mauricie, Outaouais et Saguenay-Lac St-Jean existent déjà.

Ça n'a pas fêté

L'année du Centenaire est maintenant terminée. Nous savons que ce pays n'en connaîtra pas un deuxième. Mais elle nous a coûté drôlement cher cette dernière année! En tant que Québécois nous avons participé à cette folle dépense de 750 millions de dollars, dépense que nous n'avons jamais autorisée.

Il est cependant consolant de constater que les Québécois, dans leur ensemble, se sont abstenus de fêter le centenaire de la Confédération et pour une raison bien simple: Le coeur n'y était pas. Le Québec n'a connu aucune joie populaire, aucune festivité digne de ce nom. Et c'est heureux.

Cela prouve que les Canadiens-français, dans le fond de leur coeur, ne ressentent rien envers ce pays où il n'y a rien envers ce pays où ils ne sont nulle part chez eux, sauf au QUÉBEC.

Le voeu le plus cher de tous ceux qui s'opposent à l'indépendance, c'est la multiplication des partis indépendantistes.

La seule solution: un RIN plus fort

Devenez membre du RIN
RIN/JACQUES CARTIER

285, 14e avenue,

Lachine

634-9327

ou

334-4917

Hommages au RIN

Robert Vachon, M.D.

Médecine Générale

845-4241

30 EST, BOUL. ST-JOSEPH

MONTREAL

MACHINISTES Dorion et frère

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal-en reutilisé
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)

A MONTREAL-NORD — TEL.: 322-0320

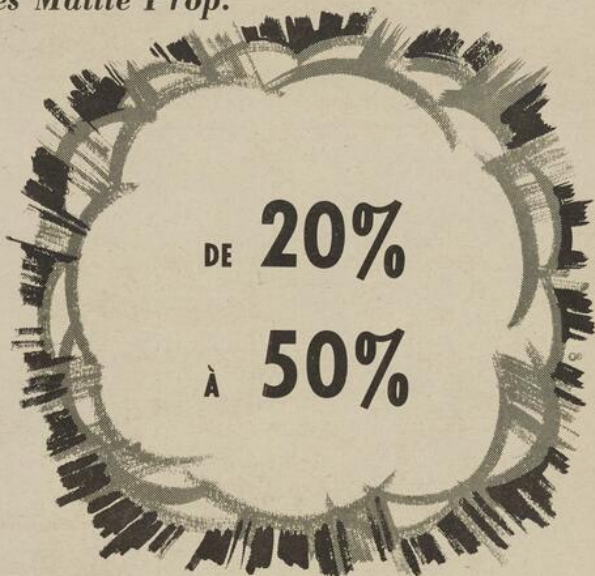
Le TIMBRÉ

supras



M. Gilles Maillé Prop.

VENTE RÉDUCTION



<p>Vestons sport Reg. \$34.95 réduits à \$19.98 Plus nombreux autres réduits à \$27.98 et \$32.98</p>	<p>Habits de jeunes hommes Réduction de 50% Ordinairement à \$79.50 réduit à \$39.00</p>	<p>Pyjamas de marques renommées réduction de 20%</p>	<p>Complets prêts à porter réduits à \$39, \$49, et \$59. Ceux à 2 paires de pantalons \$69.</p>	<p>Chemises de toilette Forsyth, Arrow et Van Heusen 50% de réduction</p>
<p>Pour le ski vestes et pantalons réduits de 20%</p>	<p>Pantalons sport plus permanent, etc. réduit de 20%</p>	<p>Souliers marques renommées réduction de 20%</p>	<p>Paletots d'hiver Trois-quart réduction de 50%</p>	<p>Imperméables doublure détachable réduit de 50%</p>
<p>Paletot de cuir reg. \$110. réduit à \$89.</p>	<p>"Canadienne" capuchon détachable \$39.98 prix réduit à \$29.98</p>	<p>Gants Cuir ou lainage réduction de 20%</p>	<p>Complets sur mesure Reg: \$105., \$110., et \$115. réduction à \$79. 2 pour \$150</p>	<p>Paletots d'hiver ordinaires ou avec ceinture réduction à \$29, \$39, \$49, \$69</p>
<p>Ensemble cravate et mouchoir Fleur de Lys (exclusivité) réduction de 30%</p>	<p>Chapeaux marque Stetson réduction de 20%</p>	<p>Cravates marques reconnues réduction de 30%</p>	<p>Chemises sport choix de couleurs et encolures réduction de 20%</p>	<p>Chandails de lainage Encolures différentes réduction de 20%</p>